

Image not found or type unknown



Carte grise aux deux noms et décès de l'un des titulaires

Par **Karina94**, le **04/06/2014** à **14:55**

Bjr. Le compagnon de ma mère vient de décéder (pas de mariage ni de PACS). La carte grise est au deux noms et la voiture a été achetée en commun et pas de facture retrouvée. Le défunt a un héritier, son fils, avec lequel ma mère est en conflit depuis le décès.

Que faut-il comme papier pour faire établir la carte grise au seul nom de ma mère ? L'héritier a-t-il un droit dessus ? Merci pour vos réponses car c'est difficile.